

Réunion du 15 octobre 2020

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Étaient présents : M. Bernard FISCHER, président.
M. Marcel BAUER, M. Rémi BERTRAND, M. Etienne BURGER, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Bernard FISCHER, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Jean-Philippe MAURER, Mme Laurence MULLER-BRONN, vice-présidents.
Mme Alfonsa ALFANO, Mme Françoise BEY, M. Mathieu CAHN, M. Thierry CARBIENER, Mme Cécile DELATTRE, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Martine JUNG, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Nicolas MATT, M. Philippe MEYER, Mme Christine MORITZ, M. Marc SENE, M. Yves SUBLON, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL. membres.
- Procuration(s) : Mme Michèle ESCHLIMANN ayant donné pouvoir à Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Mme Françoise BEY, M. Denis SCHULTZ ayant donné pouvoir à Mme Laurence MULLER-BRONN, Mme Nicole THOMAS ayant donné pouvoir à M. Denis HOMMEL, M. Etienne WOLF ayant donné pouvoir à Mme Christiane WOLFHUGEL
- Excusé(s) :
- Absent(s) : M. BIERRY Frédéric, Mme BUFFET Françoise, M. DEBES Vincent, Mme GRAEF-ECKERT Catherine, Mme HOLDERITH Nadine, M. LE TALLEC Yves, Mme PFERSDORFF Françoise
- Ne prennent pas part au vote : M. Marcel BAUER, M. Thierry CARBIENER, M. Philippe MEYER, M. Etienne WOLF
- Rapporteur : Mme Cécile DELATTRE

**CD/2020/036
K_2020_10_01_036**

**645 - Co-financement d'établissements culturels
Modification des statuts de l'Etablissement Public
Interdépartemental Archéologie Alsace**

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental décide :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.1111-4 selon lequel la compétence en matière de culture est partagée entre tous les niveaux de collectivités, les articles L5421-1 et suivants, et R5421-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, relatifs aux institutions et organismes interdépartementaux,

VU les articles L523-1 à 13 du Code du Patrimoine,

VU la loi n° 2019-816 du 2 août 2019 relative aux compétences de la Collectivité européenne d'Alsace,

VU le rapport et la délibération de la Commission permanente CP/2016/270 du 6 juin 2016 relatifs à la modification des statuts du Pôle d'Archéologie Interdépartemental Rhénan (PAIR),

VU le procès-verbal du Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Interdépartemental Archéologie Alsace du 8 septembre 2020 et l'approbation d'une proposition de modification de statuts,

VU l'avis favorable de la Commission de l'Enfance, de la famille et de l'éducation, en date du 21 septembre 2020,

VU la délibération du Conseil municipal d'Ensisheim du 28 septembre 2020,

VU la délibération du Conseil municipal de Sélestat du 1er octobre 2020,

VU la délibération de la Commission permanente du Haut-Rhin en date du 9 octobre 2020,

VU le projet de statuts de l'Établissement Public Interdépartemental Archéologie Alsace,

- d'approuver la proposition de modification des statuts de l'Établissement Public Interdépartemental « Archéologie Alsace » annexée à la présente délibération,
- d'approuver l'adhésion des Communes d'Ensisheim et de Sélestat au dit établissement,
- donne délégation à la Commission Permanente du Conseil Départemental du Bas-Rhin pour délibérer sur les futures évolutions statutaires du dit établissement et notamment sa transformation en syndicat mixte ouvert.

Adopté à l'unanimité

Nombre de votes exprimés : 39

Vote(s) pour :	Mme Alfonsa ALFANO, M. Rémi BERTRAND, Mme Françoise BEY, M. Etienne BURGER, M. Mathieu CAHN, Mme Cécile DELATTRE, Mme Danielle DILIGENT, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Bernard FISCHER, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Martine JUNG, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, Mme Marie-Paule LEHMANN, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, M. Nicolas MATT, M. Jean-Philippe MAURER, Mme Christine MORITZ, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Serge OEHLER, M. Denis SCHULTZ, M. Marc SENE, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL	35
Vote(s) contre :	/	0
Abstention(s) :	/	0

Pour extrait conforme
Pour le Président
Le Directeur des Assemblées et des Affaires Juridiques



Jean MUCKENSTURM

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20201015-
lmc1140877-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 20/10/20